

**SAINT CÉSAIRE DE GAUZIGNAN**

**30360**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille-vingt-quatre, le vingt et un février se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Césaire de Gauzignan, sous la présidence de Monsieur Frédéric GRAS, Maire de la commune, dûment convoqués le neuf février 2024 ;

Présents : Élisabeth Bonnal, Alain Bousquet, Frédéric Gras, Mireille Guiraud, Nathalie Petit, Romain Prat, Ellen Rauzier, Mathieu Rousset

Absents excusés : Séverine Bourrassol et Damien Trouillas

Secrétaire de Séance : Mathieu Rousset

Présents : 8

Procurations : Séverine Bourrassol à Romain Prat

Vote : Pour : 9 – Contre : 0 - Abstention : 0

**N° 2024\_002**

**Objet : Réfection totale de l'appartement communal situé Chemin des Écoliers (Parcelle**

Monsieur le Maire explique que l'appartement communal situé chemin des écoliers à Saint Césaire de Gauzignan (1<sup>er</sup> étage de l'école communale) n'est plus loué depuis le départ de l'ancien locataire en aout 2022 ;

Il précise que l'appartement ne répond plus aux normes en vigueur et qu'il doit subir une rénovation totale ;

Il présente un devis estimatif des travaux et un plan de réaménagement total de l'espace.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et considérant le bien-fondé de l'opération ;

Le conseil Municipal :

DÉCIDE :

- De lancer le projet de rénovation totale de l'appartement communal notamment l'isolation (toiture comprise si nécessaire).
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour demander des devis concernant la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les devis qui seront retenus dans le cadre de cette opération.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer des demandes de subventions auprès des services concernés et à signer tout acte pouvant se rapporter à cette opération.



**Pour extrait conforme,  
Les jour, mois et an que dessus  
Le Maire : Frédéric GRAS**